

Conseil du département Arts plastiques -

Design

Séance du 08 janvier 2026

RELEVE DE DECISIONS

Présidente de séance :

Camille Prunet, Directrice du département

Présent(s) : Camille Prunet, Isabelle Alzieu, Fabienne Denoual, Brice Genre, Carole Hoffmann, Sophie Lécole-Solnychkine, Jacky Mérit, Elisabeth Scotton

Représenté(s) : Fanny Back, Hélène Virion, David Mozziconacci, Elodie Sourrouil, Bruno Chaudret

Invité(s) : Nathalie Garinet, Emmanuelle Mason

Le conseil,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts de l'université,

Vu les statuts du département Arts plastiques – Design,

Après avoir délibéré, décide :

DECISION n°1 : Modification des modalités de contrôle de l'UE AP0C902T en master CARMA

Résultat du vote :

Membres du conseil pouvant prendre part au vote : 16

Présents et représentés : 13

Suffrages valablement exprimés : 13

Pour : 13 voix / Contre : 0 voix / Abstention : 0 voix / NPPV : 0

La modification est validée à l'unanimité des membres présents et représentés.

DECISION n°2 : Révision des statuts du département

Résultat du vote :

Membres du conseil : 16

Présents et représentés : 13

Suffrages valablement exprimés : 13

Pour : 11 voix / Contre : 0 voix / Abstention : 2 voix / NPPV : 0

La révision des statuts du département est adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

DECISION n°3 : Motion portant sur les inquiétudes liées au budget de fonctionnement 2026 alloué au département

Résultat du vote :

Membres du conseil pouvant prendre part au vote : 16

Présents et représentés : 13

Suffrages valablement exprimés : 13

Pour : 13 voix / Contre : 0 voix / Abstention : 0 voix / NPPV : 0

La motion est portée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Toulouse, le 8 janvier 2026



Camille Prunet
Directrice du département